



La Communauté d'agglomération du Grand Angoulême lance "Relatio" pour l'émergence de projets collaboratifs

vendredi 13 janvier 2012, par [lpe](#)

RELATIO est un programme global doté d'un budget de 200 000€ (financé pour moitié par des fonds européens) et destiné à favoriser le développement économique du territoire. Il s'articule autour de plusieurs outils, le plus emblématique étant un appel à projets doté de 80000 € et dont l'objectif est de susciter les coopérations entre entreprises ou avec des centres de compétences (CRITT, IUT...) du territoire.

Un appel à projets collaboratifs doté de 80000 €

Cet appel à projets est ouvert depuis le 9 janvier et les entreprises peuvent présenter un dossier jusqu'au 31 mars 2012 pour une dotation jusqu'à 10000 €, correspondant au maximum à 50% des dépenses engagées éligibles (achats, salaires...).



Pour être éligible, le projet doit :

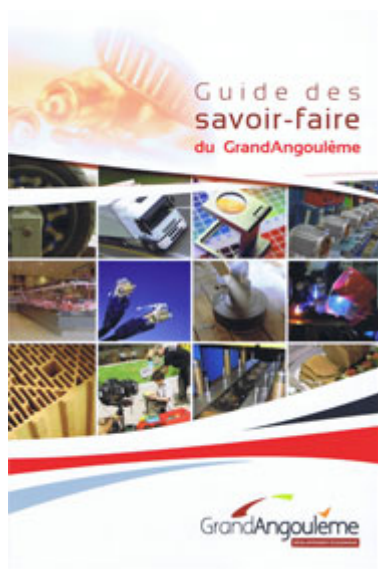
- émaner d'une entreprise du territoire, travaillant en collaboration avec une autre entreprise ou un centre de ressource ou de transfert technologique du Grand Angoulême,
- avoir pour objet le développement d'un ou plusieurs produits, procédés ou services à fort potentiel économique et conduisant à une mise sur le marché au plus tard dans les 2 ans de la fin du programme présenté,
- être soumis avant le 31 mars 2012 ([suivez ce lien pour candidater](#)).

La remise officielle des dotations devrait avoir lieu lors d'un événement dédié à l'automne 2012.

A noter que les candidats devront défendre leur projet devant un jury de présélection le 16 avril 2012, puis de sélection finale le 1er juin. Ce jury, ou Comité est composé de représentants du Grand Angoulême, de l'IUT, de la Direction régionale à la Recherche et à la technologie, du RDT (Réseau de développement

technologique), de la CCI d'Angoulême et de la CMA d'Angoulême.

Sortie du Guide des savoir-faire du Grand Angoulême



Ce guide, dont la précédente édition datait de 2004, recense les compétences et savoir-faire de 178 entreprises du territoire et de 13 centres de ressources et d'ingénierie (Lycée technique, CRITT, IUT, RDT...).

Classées par secteur d'activités, les entreprises sont présentées à travers une fiche détaillée tout au long des 250 pages qui composent cet ouvrage tiré à 500 exemplaires et qui sera disponible en numérique dans la nouvelle version du site web www.angoulême-developpement.com, en ligne à partir de mars prochain.

Rendez-vous business et DRH contact

Dernier volet de ce dispositif, un programme de rencontres trimestrielles d'une heure chacune a été établi pour l'année. Ces rencontres sont orientées "business" ou "Ressources humaines". Déjà en 2011, 5 rendez-vous ont mobilisé une vingtaine de dirigeants et cadres d'entreprises. Exemple pratique d'une réalisation issue de ces rencontres : un Guide d'accueil général a été créé pour les salariés arrivant sur le territoire (culture, loisirs, informations pratiques...).

Comme le soulignait Jean-Claude Beauchaud, Vice-Président du Grand Angoulême, en charge du développement économique, "nous devons mener une politique volontariste tournée vers le développement et la compétitivité des entreprises. L'attractivité des territoires est également un facteur important ; nous y travaillons."

Plus : [consultez le site du Grand Angoulême](http://www.angoulême-developpement.com)